

*Un texte de Pierre Voltz (daté de 1989)*

## BOUAFLES

D'après M. Prévost, Bouafles devrait s'interpréter par le domaine de BO, altération du nom BUI ; la terminaison ALFA, suivant le même auteur désigne un territoire, un domaine.

On peut également admettre que ce village doit son nom à sa situation entre la Seine et la forêt des Andelys, de BOSC bois et AF courant d'eau.

Bouafles paraît avoir été un des nombreux domaines que l'abbaye de Saint-Denis possédait dans le Vexin.

FULRAD, abbé de cette maison, homme actif et capable, obtint de PEPIN LE BREF, maire du Palais, deux commissaires chargés de rechercher les biens ayant autrefois appartenu à Saint-Denis.

Le résultat de cette enquête est consigné dans une charte donnée, en 750, par le maire du Palais, et Bouafles, sous le nom de BOLDACHA, paraît au nombre des propriétés restituées (Histoire de Saint-Denis, 43. il est dit, dans la charte, que Pitres, Mézières, Vernon avec BOLDACHA, se trouvaient << in pago tellao >> c'est-à-dire dans le pays de Telles. Or, il est certain que cette contrée se trouvait dans le voisinage de la rivière d'Epte, qui a porté aussi le nom de Telles : << per sequanam in fluvium Tellas ascendunt >> Bertin, 863)

Les dispositions du diplôme de PEPIN sont reproduites dans un autre, de CHARLEMAGNE ? datée du palais de Quiersy, en 775, la deuxième année de son règne, avec cette différence que le village est nommé BODALCA.

Lors de l'invasion normande, l'abbaye de Saint-Denis perdit de nouveau la plupart de ses domaines du Vexin.

Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, Bouafles appartenait à HONFROY de Pont-Audemer, sous la suzeraineté des archevêques de Rouen, probablement à cause de leur ville d'Andely. HONFROY en disposa bientôt en faveur d'une abbaye de femmes, qu'il fit construire en l'honneur de Saint Léger, martyr, dans le village de Préaux, à la prière de la pieuse Aldérade, sa femme.

Le jour de la dédicace de l'église du monastère, le pieu et savant Hugues, grand-archidiacre de Rouen, qui gouvernait le diocèse sous le nom de l'archevêque Mauger, fut à l'assemblée une charte du prélat, qui approuvait la donation de son vassal ainsi conçue : << Moi, Mauger, par la grâce de Dieu évêque des évêques, pour la rédemption de mon âme, ayant pris conseil de mes fidèles; J'accorde et donne à perpétuité à Dieu, à sa sainte et glorieuse mère, notre commune protectrice Marie, et à la maison bâtie en son honneur et en l'honneur du très victorieux martyr Saint Léger, tout ce qu'HONFROY a tenu de moi à Bouafles ( BODELFA), pour servir à la subsistance des religieuses qui doivent y célébrer les divins offices, à cette condition que l'abbesse de ce même monastère, une fois par an, au jour de la fête solennelle de Marie notre dame et dominatrice, officiera dans son église. J'approuve ce qui précède en traçant une croix ?

Dubois, histoire de Lisieux, dit que Mauger ratifia la donation de Bouafles, à la condition que

l'abbesse de Saint-Léger vienne, une fois par an à la fête de sainte vierge, faire sa fonction d'abbesse à l'évêché. C'est une erreur que nous tenons à relever.

Quoique l'église de Bouafles ne soit pas mentionnée, il est probable qu'il en existait déjà une, dédiée à Saint Pierre, dont le patronage est resté jusqu'à la révolution entre les mains des religieuses.

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, en 1198, a coté du fief ecclésiastique des Bénédictines de Préaux, existait un fief laïque et une famille noble qui portait le nom de Bouafles. Jean de Bouafles paraît avoir été employé à la garde ou à la construction du château Gaillard.

Au nombre des dépenses faites pour ce château, on trouve une somme de 10 l. payée à Jean de Bouafles, sur un mandat du roi.

Cinq ans plus tard, vers 1203, le seigneur de Bouafles avait apparemment suivi le parti de Philippe Auguste, car sa femme se trouvait, à Rouen prisonnière des anglo-normands.

Il y eut, au mois d'octobre de la dite année, un échange de prisonniers et le roi Jean, qui se trouvait de Montfort, écrivit au maire de Rouen de livrer la femme de Raoul de Bouafles au clerc du connétable de Chester, pour être échangée avec des soldats de ce commétable pris par les Français ( rôles 126, Lechaudey).

Frère Gaultier de Bouafles, religieux de Saint-Ouen et prieur de Saint-Gilles, à Saint-Aubin près d'Elbeuf, fut témoin en 1205 de la donation que Gilbert, prieur des Deux-Amants, fit à Pierre, abbé de Bonport, de la chapelle des Marsdans, près de Pont-de l'Arche (Cart. De Bonport).

D'assez vives discussions s'étant élevées, vers ce temps, entre l'abbé de Beaubec, l'abbesse de Préaux, Osbert, curé de Bouafles, et les habitants de cette paroisse, au sujet des pâturages communaux, Thibaud d'Amiens, archevêque de Rouen, y mit fin, au mois d'octobre 1227, en décidant que l'abbé de Beaubec ne pouvait envoyer que 40 moutons sur le territoire de Bouafles et qu'il paierait, à l'abbesse de Préaux, un denier par tête de bétail (archives de l'Eure, fonds de Saint-Léger de Préaux).

En 1230, Mathilde, veuve de Hugues le Riche, vendit à Gautier du port, bourgeois d'Andely, 11s. et un chapon de rente à Bouafles, donc 4s. dus par Girard de Mousseaux, et les 7 autres s. et un chapon de vigne qui confinait à la vigne dudit Girard moyennant 4 l. et à la condition de faire, à Raoul de Bouafles, la rente de 12 d. à la saint Rémi et un chapon à Noël. Le chevalier Raoul de Bouafles, suzerain du fief, apposa son sceau à la chartre en signe d'approbation. ( Cette chartre a été analysée par Brossard de Ruville, dans l'histoire des Andelys )

Entre 1221 et 1238, Anne, abbesse de Préaux, fit présenter à l'archevêque de Rouen, par fondé de pouvoirs, son aveu, dans lequel elle doit, tous les ans, à la purification, un cierge d'un poids de 30 livres et l'hommage.

Jean Seisor ( le Coupeur) de Bouafles, du consentement de sa femme, vendit, au mois de janvier 1249, à Robert Charles et Roger de Tosny, 44 s. 6d. et deux chapons de rente sur divers particuliers de la paroisse, moyennant 115 s. tournois. (archives de l'Eure)

Dans la visite du doyenné de Tourny, qu'Eudes Rigaud fit la même année, le sévère prélat constate, sur son registre secret, que le curé de Bouafles n'a pas une très bonne réputation. Lorsque Eudes Rigaud débarqua au port de Wissant ; le 23 juillet 1260, au retour d'une mission qu'il était allé remplir à Londres, auprès de Henri III, de la part du roi Saint- Louis, l'abbesse de Préaux se présenta et lui rendit hommage à cause du fief de Bouafles, qu'elle tenait des archevêques de Rouen.

Pierre de Bouafles vendit, en 1261, à Eustache de Cléry, une acre de terre dans l'île de Beauport, situé à Bouafles.

L'année suivante, il vendit encore une pièce de terre à la Fosse-Hubout ; dans le même mois, il vendit encore à Robert le Sénéchal clerc 15 s. de rente et deux chapons que lui devait

Honfroy le Vigneron, sur un tènement sis entre celui de Guillaume, fils Noël et celui d'Osbert Bosc ( L'official de Rouen constata cette vente par un acte qui est aux archives de l'Eure).

En 1266, Pierre de Bouafles, écuyer, vendit à l'abbaye de Préaux, d'abord une rente de 5 s. sur une pièce de terre que Jean Ligier tenait de lui à Bouafles.

Parmi les témoins et les habitants qui sont mentionnés dans ces actes, nous citerons Guillaume Cavare ou Canare, dont la famille a été puissante est s'est maintenue longtemps, Honfroy le Vigneron, Robert le long, Philippe Marmiou, Hubert Brocart, Nicolas curé de Bouafles.

Le Pouillé d'Eudes Rigaud désigne Saint Pierre comme patron et l'abbesse comme ayant droit de présentation à la cure, estimée 15 l. de revenu.

Dans la même année 1266 Raoul Rambourg, avec l'agrément de Stéphanie sa femme vendit à l'abbaye de Préaux 10s. de rente sur Jean de Mousseaux de Bouafles.

En 1268, Pierre de Bouafles vendit encore aux religieuses de Préaux une rente de 20d. tournois que lui devait Honfroy le Vigneron.

De 1271 à 1279, nous ne connaissons de l'histoire de Bouafles que huit contrats de vente qui nous font connaître les noms de divers habitants, tels que Pierre dit Malherbe, Richard d'Enfer, Jean Robert et Jacques Malherbe, frères ; Guillaume Ouin, Jean de la Noë, neveu du curé, Osbert Doucin, Jean de Mousseaux.

Il est fait mention d'un chemin de Mousseaux à la Seine et d'un chemin de Bouafles au Noës-Morin.

Sous la date de 1287, Nicolas de Lu, prêtre, voulant obtenir des prières pou lui, pour Nicolas son père, pour Agnès sa mère et trois autres parents donna de Préaux 29s.6d. de rente qu'il percevait dans leur fief de Bouafles .

Le vendredi avant l'Epiphanie 1308, les religieuses de Préaux fieffèrent à Jean Honfroy de Bouafles, d'abord 6 acres et 3 vergées de terre à Bouafles, placées entre la terre de Pierre du Montier et la terre de Jean Vimont, moyennant 30s. parisis par an et hommage, puis une mesure qui fut à Baudichon, et une autre mesure plantée d'arbres près de la mesure qui fut à Bréart.

En 1330, les religieuses de Saint- Léger de Préaux sont dites vassales de l'archevêque à cause de leur fief de Bouafles.

Le coutumier des forêts de Normandie nous apprend que Jean Canare ou Cavare dit le Grand, avait à Bouafles un hôtel ou manoir auquel étaient attachés des droits dans la forêt d'Andely, consistant principalement en un fou à Noël, avec droit de panage et pâturage, excepté pour les chèvres. En revanche, le propriétaire de l'hôtel de Bouafles devait par an un dîner au verdier de la forêt. Il devait fournir les ustensiles, amener le bois pour la cuisine, présenter du pain, du vin, une poule pour le faucon du verdier, du pain pour ses lièvres et un boisseau d'avoine pour ses chevaux.

Le curé de Bouafles à cause de son hôtel presbytéral, avait droit de prendre du bois dans la forêt et d'y envoyer ses bêtes, à la condition de prières pour << le roi notre sire >>.

Quant aux habitants, ils avaient des droits détaillés et spécifiés au coutumier.

En 1418, Jean de Courcelles rendit aveu à l'abbesse de Préaux pour le quart de fief de Courcelles et le fief Rabot, huitième de fief, tous deux relevant de Préaux.

Au XV et XVI siècles, les vignobles de Bouafles avaient encore de l'importance et donnaient des vins Nerets (noirs) estimés.

Lors de la recherche de la noblesse une famille de Vieu jouissait de la seigneurie de Bouafles, ou du moins en prenait le titre.

Les deux frères, Pierre et Charles de Vieu demeurant à Bouafles, présentèrent leur généalogie de cette manière : Robert du Vieu, fils d'Hector du Vieu élu à Gisors, épousa Marion Le Prévost ; d'où Robert, marié à Anne Pouchet et Charles à Charlotte Caron.  
Armes : argent à 2 cœurs joints de gueules.

Malgré ces titres, les deux frères de Vieu furent déclarés usurpateurs le 19 septembre 1666, et renvoyés au conseil.

A la même époque, noble homme Jacques Chasot, achetait, à Bouafles, une demi acre à Mousseaux, triage des Pointeaux.

On trouve plus tard, comme propriétaire à Bouafles noble homme Jacques Chasot, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection d'Andely, Vernon et Gournay.

Postérieurement à 1732, Mme Marguerite-Blanche de Brancas, abbesse de Prèaux, fille du maréchal de ce nom, rendit son aveu pour le fief de Bouafles.

M. de la Barre du Menillet d'une famille ancienne qui avait la seigneurie de ce nom, sur les Andelys, était curé de Bouafles en 1750.

En 1827 le 4 mai après le décès du sieur Drouet, M. Cartier Jean Pierre est nommé aux fonctions de maire.

Fief Mousseaux:

Il a été question plusieurs fois de ce fief dans le cours de la notice qui précède. L'ancienne famille de Mousseaux paraît éteinte depuis longtemps.

## BOUAFLES

Canton des Andelys sur la Seine à 31 mètres d'altitude

Sol ; alluvions contemporains, diluvium et craie blanche

Route départementale n° 22 d'Evreux aux Andelys et n° 7 des Andelys à Vernon

Dépendance : Mousseaux

Surface : 1102 hectares

Perception Hennesis

Poste, recette contribution indirecte des Andelys

En 1840 : 269 habitants, école communale 45 enfants

En 1867 : 281 habitants, une école mixte de 32 enfants, 12 permis de chasse, 2 débits de boisson 4 patentés

Agriculture : céréales, plantes sarclées, forêt, 1.400 a bres à cidres

En 1882 : 278 habitants

En 1922 : 241 habitants

Fête patronale : pentecôte

Administration municipale : maire Dujardin, adjoints Labourot, Brière, Julien, Marc L, Guérin, Marc L, Chaplain A ;

Institutrice : Mme Letailleur

Culte catholique : abbé Quéné

Agriculteurs : Brière, Labourot R, Thoué R, Leroy M, Lefèvre M, Montaillet E, Marc L, Huvelle G.

Cafetier-épiciier-mercerie : Bouquet L, Latteux E.

Charon : Cauchois

Tabac : Bouquet L.

En 1984 : 469 habitants